



Sommaire

P2 à 6 Bilan des activités de l'été :

- Petite croisière vers le nord
- Fête des voisins de pontons
- Mortagne
- Pique-nique à Cordouan
- Autres...

P6 Relations entre plaisanciers et plongeurs sous-marins

P6 Il nous a quittés

Bourse des équipiers

Nous demandons aux propriétaires de bateaux, voile ou moteur, désirant se faire accompagner, ainsi qu'aux personnes non propriétaires voulant embarquer pour apporter leur aide, de contacter le responsable de la bourse des équipiers afin qu'il puisse établir un fichier pour les mises en contact.

Responsable pour les bateaux moteurs :

Jacques Van Mackelberg :
Tél : 06 27 70 23 89 Mail : begos@wanadoo.fr

Responsable pour les voiliers :

Erik Sandahl
Tél : 06 74 17 11 45 Mail : eric.sandahl@orange.fr

Jeudi 15 novembre 2018 à 19h

A l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau une dégustation aura lieu au club de l'APR

Prix : 15€/personne (repas et Beaujolais compris)

Si vous souhaitez participer à cette soirée, **inscrivez-vous rapidement, le nombre de places, pour raisons de sécurité, étant limité.**

Inscriptions et règlements :

- Alain Ancelle 06 16 76 56 63
- Geneviève Mayer 06 88 92 76 52

Edito



L'été joue les prolongations, qui s'en plaindra sinon ceux qui, à grands cris, réclament de l'eau pour leurs cultures, ou les chercheurs de champignons devant le sol actuellement desséché de nos forêts. Devant un tel ensoleillement durant toute la saison, les plaisanciers n'ont pas boudé leurs plaisirs, nos manifestations ont pu se dérouler parfaitement, les articles à leur sujet à lire dans ces pages en témoignent.

La nouvelle « section voile », récemment créée au sein de l'APR, a participé à certaines manifestations organisées par la Société des Régates contribuant ainsi à renforcer encore plus nos liens existants de longue date. Nous en sommes particulièrement heureux.

Nos rencontres informelles avec la nouvelle direction du Syndicat mixte vont se poursuivre, un nouveau conseil portuaire où nous ferons comme par le passé acte de candidature sera élu en début d'année prochaine.

L'absence de représentants de la Plaisance au sein des conseils exécutifs des Syndicats mixtes portuaires interpelle et inquiète l'ensemble des Associations de Plaisanciers dont les ports sont soumis à ce type de gestion. Consciente de ce manque (malheureusement légal) de représentation, la Fédération Nationale des Ports de l'Atlantique (FNPA) dont nous sommes membres, et la Confédération Nationale du Nautisme et de la Plaisance (CNP) doivent intervenir auprès des législateurs.

Un ressenti au Parc Naturel Marin, laissant à penser que les activités de loisir seraient caractérisées par leur aspect ludique et donc de moindre utilité, a fait réagir vivement notre représentant au Collège des Usagers, monsieur Philippe GRAND, vice président du PNM. On a tôt fait, ainsi dit-il, d'établir une hiérarchie entre les activités. Les valeurs véhiculées par les activités nautiques sont tout aussi dignes d'intérêt et ne doivent pas s'effacer devant toutes les autres. Une lettre en ce sens a été adressée au Président, Monsieur Philippe PLISSON.

Bonne lecture de ce dernier Petit Canard 2018 et profitez encore bien des belles journées automnales.

JC Guillien

Vendredi 2 novembre 2018 à 18h30

Reprise des réunions amicales
les premiers vendredis des mois d'hiver
au club de l'APR

BILAN DES ACTIVITES DE L'ETE

Petite croisière vers le nord

A la demande de certains d'entre vous, il a été décidé de refaire cette sortie dans la rade de La Rochelle et ses environs qui offrent de très beaux paysages pas très loin de Royan.

Jeudi 31 mai : entre 8 et 9h : 6 voiliers et 3 vedettes quittent le port de Royan à destination de St-Denis-d'Oléron. Alors que les premiers bateaux abordent la sortie de la passe Ouest, on apprend par VHF que le bateau « Insouciance » faisant partie du groupe, un voilier de 16m de long, équipé pour affronter la haute mer, avec 3 personnes à bord, est en difficulté, à environ 16 milles nautiques de Royan, non loin du Banc de la Mauvaise et a lancé un message de détresse au Cross Etel. Les 8 bateaux se rendant à St-Denis, poursuivent leur route, ne pouvant s'approcher ou aider « Insouciance », poussés par le jusant et des creux de 1,5m à 2m. Très vite, j'ai appris par Arnaud Gayrin Président de la SNSM que la vedette « Sieur de Mons » était arrivée à temps pour secourir les 3 personnes mais n'avait pu intervenir sur le bateau qui a coulé à pic, victime vraisemblablement d'une voie d'eau.

Cette triste nouvelle nous a tous peïnés.

A 17h les 8 bateaux de l'APR étaient regroupés à leur place dans le port de Saint-Denis. Merci à la Capitainerie pour leur très bon accueil. Comme à l'accoutumée l'APPSD nous a offert le verre de l'amitié. Puis dîner au restaurant « Le Quai 17 ».



Vendredi 1er juin : les participants pouvaient choisir :

- soit rester à Saint-Denis pour se promener, faire du vélo etc... et se rendre ensuite à Saint-Martin-de-Ré vers 18/19h.
- soit en partant de Saint-Denis à 9h, aller contourner Fort Boyard, l'Île d'Aix et rentrer à Saint-Martin-de-Ré vers 18/19h.

Nous nous sommes tous retrouvés pour un dîner au restaurant « L'Insolite ».

Samedi 2 juin : départ à 8h30 destination : le Bassin des Chalutiers à La Rochelle. La navigation avec le beau temps s'est très bien déroulée : passage sous le pont de l'Île de Ré puis l'écluse du Bassin. Grâce à la gentillesse de MM. Patrick Bernier Maître de port de La Rochelle et Christian Lemoine Maître du Vieux Port de La Rochelle, nous avons obtenu des places gratuites dans le Bassin des Chalutiers, en centre ville. Nous les remercions bien vivement.

Puis réception organisée par l'APLR (Association des Plaisanciers de La Rochelle). Nous avons été reçus par M. Jean-Jacques Coudray et son équipe qui nous ont offert le verre de l'amitié dans le parc du bureau de la Capitainerie du Vieux Port. Un grand merci au Président de l'APLR M. Alain Garcia.

Dîner dans une pizzeria près du Bassin.



Dimanche 3 juin : Belle journée ensoleillée. Départ du Bassin des Chalutiers à 9h30.

Arrivée Royan vers 12h pour les vedettes et 19h pour les voiliers.

Jacques Mayer

Fête des voisins de pontons

Cette manifestation, créée en 2010 remporte toujours autant de succès. Vendredi 15 juin à 19h, quarante convives arrivaient au club avec leur panier de victuailles diverses faites maison, délicieuses et partagées entre tous. Les boissons furent offertes par l'APR. La joie est toujours très grande de retrouver les amis de notre association dans une ambiance amicale et joyeuse.

Merci à tous ! Et à l'année prochaine !

Geneviève Mayer



Escale à Mortagne

Habituellement, nous allions à Mortagne en partant de Cordouan après le pique-nique sur le sable et profitons de la marée montante pour entrer dans le port avant la pleine mer. En 2016 et 2017 le mauvais temps et les mouvements de bancs de sable nous avaient obligé à annuler les débarquements à Cordouan.

Cette année l'obstruction totale, par le sable, de « l'entrée du chenal » nous laissait dans l'incertitude quant au lieu de débarquement. Nous avons décidé de dissocier ces deux sorties : 23/24 juin Mortagne et 12 ou 13 août Cordouan.

Pour Mortagne, le départ des bateaux de Royan a eu lieu entre 13 et 14h avec des conditions météo excellentes. Dès le début de notre navigation nous avons été rejoints par la vedette de la SNSM qui procédait à une journée nationale en mer : le MILLE SNSM nous accompagnant avec des bateaux de Meschers jusqu'à Talmont.



A notre arrivée accueil chaleureux de M. Donot de la Capitainerie qui attribua les places de bateaux. Les navigateurs rejoints par quelques adhérents venus en voiture ont été accueillis par des membres du bureau de l'AUPMG. Ces derniers ainsi que le restaurant Le Globe à St-Palais ont offert l'apéritif sur la rive.



L'heure du dîner approchant les 29 convives s'installèrent sur la terrasse couverte du restaurant « le 1407 » où un excellent dîner leur fut servi. Certains membres de l'AUPMG s'étaient joints à ce repas dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Le lendemain les navigateurs regagnèrent Royan dans de très bonnes conditions.

Jacques Mayer

Activités de la section « voile »

La réunion « inaugurale » de la section « voile » s'est tenue au Club le 7 juillet, réunissant une dizaine de « voileux ». Dès le 9, huit équipages se lançaient sur un parcours « pédagogique-tactique » concocté par Robert Bordais autour de bouées dans le sud de l'estuaire. Le même exercice de familiarisation avec les ruses, pièges et fantaisies des courants et du vent de l'estuaire fut effectué le 17, de Royan à la bouée n°10 de la grande passe Ouest, avec un retour assisté au moteur pour certains. Robert Bordais représenta brillamment l'APR dans la course Royan – Hendaye (27-29 juillet), remportant la troisième place avec son Figaro INDIGO 2.

Sur les conseils avisés de Jean Savignat, un tour complet du plateau de Cordouan fut planifié pour le 29 août. STEVIN, skipité par Dominique Barbotin, l'effectua le 28. Le 29, les conditions de mer et de vent, non annoncées par la météo, contraignirent quatre équipages (INDIGO 2, JANIC, JULIA et THOTY II) à renoncer. Un nouveau tour fut effectué le lendemain par quatre voiliers APR dans le sillage de JANIC, skipité par Jean Savignat. Plusieurs voiliers de l'APPR, dont ASTERIE, FENNEC, INDIGO 2, JANIC et JULIA, ont participé en août et septembre, avec des succès divers, aux 6 heures de Royan, à la Route du RoM et au Trophée Jean-Paul Tardy, organisées par les Régates de Royan (photos p.5 et 6). Un premier bilan prometteur, qui a procuré bien des joies et des émotions aux équipages, sans dommages. Souhaitons bon vent et belle mer à cette jeune section dynamique !

Erik Sandahl

Demi-journée sécurité

Le samedi 8 juillet s'est déroulée notre demi-journée Sécurité.

Fabrice Munier de la SNSM de Royan, par ailleurs Pompier Secouriste, nous a initiés aux premiers gestes à faire lorsque nous sommes devant une personne en danger.

Il nous a appris à faire les GQS, « les Gestes Qui Sauvent ». Le but n'était pas de faire de nous des Secouristes Brevetés mais de faire les GQS dans l'instant, avant l'arrivée des Secouristes ...





Par exemple - éviter le sur-accident en mettant la victime et soi-même hors de danger, constater la gravité et agir en conséquence - prévenir les secours - faire un garrot - une respiration artificielle - utiliser un défibrillateur....etc. La trentaine de personnes présentes, adhérents ou non à l'APR, a pu s'exercer à ces différents gestes. Christophe Péraudeau (Société Chris Nautic) nous a présenté plusieurs équipements de sécurité et a fait la démonstration de l'ouverture d'un radeau de survie en nous expliquant les consignes de mises à l'eau .

Cette séance semble avoir correspondu pleinement à l'attente des participants et sera renouvelée..

B. Moysan



Journée portes ouvertes



Organisée le dimanche 15 juillet, notre stand d'information a été installé aux abords de la barrière d'entrée du parking du port. Comme l'an passé nos amis de la SNSM nous ont rejoints créant à cet endroit un pôle attractif.

Cette journée montre une fois de plus que, vis à vis d'un certain nombre de plaisanciers, le besoin de renseignements concernant notre association n'est pas un vain mot et qu'un contact humain est préférable à une publicité écrite distribuée.

JC. Guillien



Initiation pêche et concours

Tous en mer !

Cet été, la Section Pêche fut en effervescence ! La météo a été particulièrement clémente pour les petits bateaux : beau temps, peu de vent, beaucoup de coefficients moyens, propices à l'activité des poissons. La priorité des capitaines et de leurs équipages fut donc de sortir en mer ! A tel point que la fréquentation des réunions des 1ers et 3emes jeudis de chaque mois en a été perturbée. Parfois beaucoup de monde : 25, 30 personnes. Parfois, quelques fidèles seulement...

Toutes ces sorties ont elles rapporté du poisson ? Les résultats ont été divers ! Quelques maigres de belles tailles, mais dans l'ensemble on a l'impression qu'il y eut moins de prises que les années passées. Les bars maillés sont malheureusement peu nombreux. Et les dorades ont été très rares cet été ! Du côté des belles pêches, il faut mentionner les bars mouchetés dont on a trouvé quelques bancs. Il faut signaler les raies, nombreuses au printemps. Des roussettes, de la grande espèce, 1m20 et plus... Et le vainqueur de l'été ... est : le maquereau.... !

Le concours de pêche de l'APR a bien reflété cette saison en demi teinte sur les poissons nobles. L'enthousiasme des pêcheurs pour cette manifestation amicale s'est manifesté par un plus grand nombre de bateaux inscrits (18) et par des pêcheurs plus nombreux (43). La météo fut radieuse. Les prix suivants ont été attribués : le prix du plus gros maigre, le prix du plus gros bar, le prix du plus gros poisson (hors bar et maigre) et le prix de la plus grande diversité d'espèces. Comme les années passées, les lots étaient de qualité et l'APR remercie les institutions et les commerçants sponsors : gilets de sauvetage, cannes à pêche, grutage gratuit, fournitures nautiques et acastillage, appareils d'électronique marine...

Même si les réunions du Jeudi ont connu une affluence irrégulière, elles n'en furent pas moins intéressantes. Il faut mentionner l'atelier de fabrication de plombs au début de l'été qui a permis de transformer des vieux tuyaux d'adduction d'eau en plombs poires pour la pêche à fond. On doit aussi parler de l'atelier sur les montages dorades et poissons tout venant qui connaît toujours beaucoup de succès, les montages "trainards", plus spécialisés et plus rudimentaires, mais si efficaces. Enfin, évoquons aussi un atelier dont l'intérêt ne se dément pas et qui correspond si bien à la pêche des plus nombreux : la fabrication des mitraillettes !

Dans quelques semaines la section APR-Pêche va reprendre son rythme d'hiver...

Mais il reste encore quelques belles journées et fructueuses sorties ! Tous les maigres ne sont pas partis, les maquereaux sont encore sur le banc des Olives et dans l'Ouest de Cordouan. Profitons-en !

Christian Pinaud



Séance de matelotage / Epissures

Ces séances s'adressent à tous les adhérents, ceux qui souhaitent améliorer leurs connaissances et ceux qui n'ont jamais participé à ces exercices. Elles se déroulent dans notre club dans une ambiance animée, chaleureuse et studieuse.

Notre ami Damien Moreau explique et corrige l'exécution des différents nœuds : de chaise, en huit, plat (pour nouer 2 cordages), de cabestan, de pendu etc...

Cette année à la demande de certains, nous avons étudié les épissures sur 3 torons et tresses.

Nous remercions les participants assidus et Damien pour son savoir-faire et ses conseils.

Jacques Mayer



Cocktail de l'amitié

Il s'est déroulé le 10 août par un temps radieux sur la terrasse des Régates mise gracieusement à notre disposition par son Président M. JP. Duclos que nous remercions. Plus de 150 personnes étaient présentes. Les personnalités suivantes nous ont fait l'honneur de se joindre à nous : M. Marengo Maire de Royan, M. Quentin Député et son épouse Conseillère Départementale, M. Filoche Conseiller municipal, M. Passerault Directeur du port, M. Gayrin Président de la SNSM, Mme Palissier.

Un grand merci à Henri Lhermite du restaurant La Forêt à Meschers pour le magnifique et délicieux buffet apprécié de tous.

Geneviève Mayer



Pique-nique à Cordouan

Après deux années d'annulation de ce convivial rassemblement sur le sable de Cordouan, la météo favorable du dimanche 12 août dernier a permis enfin de renouer avec les traditions ...

Le point de rendez-vous en sécurité pour le débarquement a malheureusement changé du fait du déplacement durant l'hiver des bancs de sable occasionnant la fermeture du chenal d'accès. Le pèlerinage au phare s'en est ressenti puisque peu ont eu le courage de faire les quatre kilomètres aller et retour à pied pour l'atteindre, ce qui permit d'avoir de la main d'oeuvre pour installer les 30 kg de moules prévus pour l'éclade !

JC. Guillien



Trophée Jean-Paul Tardy

Pour sa 7ème édition le Trophée Jean-Paul Tardy a de nouveau réuni régatiers et plaisanciers sur notre plan d'eau. Tous nos remerciements aux acteurs de la manifestation : R.R, A.P.R, Port de Royan, BigShip, Olligan .

Vous avez déjà répondu présents pour " la Route du RoM ".

Nous vous encourageons à nous rejoindre, sur le même thème, à la " Régate des culs gelés " en Décembre et la "Régate de la Chandeleur " en Février. Au plaisir de se retrouver sur l'eau.

L'Equipe organisatrice





6 heures de Royan

Il y a 10 ans cet évènement organisé par la Société des Régates avait été abandonné. Celle-ci a repris l'organisation de cette régata estivale organisée sous l'égide de Damien Moreau.

Le 19 août 25 embarcations : habitacles, dériveurs, catamarans et paddle prenaient le départ. A l'heure de l'annonce des résultats, l'ambiance est joyeuse, tous se félicitent de la mixité des embarcations et du croisement des participants entre membres de l'APR et adhérents du club des Régates. Puis distribution des lots suivie d'un repas de l'amitié. Tous reviendront l'an prochain.

Sortie à Bergerac



Cyrano

Le 5 septembre dès 7h, trente sept participants prenaient place dans le car de Gilou. Arrivée à Bergerac vers 10h où une guide nous attendait pour une promenade pédestre commentée qui nous permit de découvrir l'histoire et l'architecture de cette célèbre cité. Ensuite déjeuner traditionnel dans un restaurant. La cuisine, familiale, fut vraiment très appréciée par tous. L'après-midi une paisible promenade, en gabare sur la Dordogne, nous fit prendre connaissance de la faune et la flore de cette rivière.

Les commentaires, relatifs à la ville le matin ou l'après-midi en gabare, furent très intéressants et captivèrent l'assistance.

Retour à Royan vers 20h.

Un grand merci à Gilou pour son car confortable et sa conduite impeccable, toute en douceur, comme toujours.

Alain Ancelle

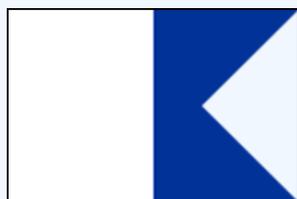


Relations entre Plaisanciers et plongeurs sous-marins

Dans l'eau et à fortiori sous l'eau, le pêcheur sous-marin est peu visible et très vulnérable. Obligation donc pour lui de se signaler par une bouée ou une planche surmontée d'un pavillon :

Alpha blanc et bleu, croix de Saint André ou pavillon international (diagonale blanche sur fond rouge). Ces pavillons signifient « attention danger » en dessous se trouvent des plongeurs, apnéistes ou pêcheurs sous marins. Afin de réduire les risques d'accident la réglementation Manche Atlantique impose une interdiction absolue aux autres embarcations de s'approcher à moins de 100m de ces marques. Par ailleurs, aux abords de ces périmètres, il convient de réduire sa vitesse et d'augmenter sa vigilance. Un plongeur en immersion ne peut déterminer la direction ou la distance du bruit. Le plongeur sous marin a donc l'obligation de rester dans le périmètre de sécurité autour de sa bouée de marquage. Ces règles de navigation s'appliquent également aux voiliers, dériveurs planches à voile, kayaks, les bouées des plongeurs ne sont pas des bouées de virement de bord.

Rappel, on constate énormément d'engins, casiers, filets et même lignes, mal grées au niveau de la marque en surface : boules de toutes les couleurs, bidons ... Ces marques peuvent prêter à confusion avec celles des plongeurs, elles représentent également un danger pour la navigation car peu visibles, certaines d'entre elles coulent parfois entre deux eaux sous l'effet du courant. Le marquage réglementaire d'un casier doit être une perche d'un mètre de hauteur minimum au-dessus du flotteur portant un fanion rectangulaire de couleur (rouges ou verts unis interdits, couleurs réservées à la navigation). Sur les perches doit figurer l'immatriculation du bateau.



Pavillon Alpha



Croix de Saint-André



Pavillon International

Il nous a quittés

Michel RIFFAUD adhérent depuis 2014 est décédé le dimanche 19 août dernier. Electrotechnicien, il dirigeait sa propre entreprise à Niort. A sa retraite il partageait son temps entre les Deux Sèvres et Saint Palais. Toujours disponible, aimant la pêche en mer il intégra vite l'équipage de plusieurs bateaux. Il avait projeté il y a quelque temps de faire mieux connaître le marais poitevin où il résidait à ses amis, il n'aura pas eu le temps malheureusement de mettre cette invitation à exécution.

A sa famille, nous assurons notre soutien et notre amitié.

JC. Guillien

